

12 fév 2021 -09:53

7 pays européens se sont engagés à faciliter le déploiement du Nutri-Score

Les autorités compétentes de Belgique, France, Allemagne, Luxembourg, Pays-Bas, Espagne et Suisse annoncent la mise en place d'un mécanisme de coordination transnational pour faciliter l'utilisation de l'étiquetage nutritionnel Nutri-Score sur la face avant des emballages. Cette coopération se fera au sein d'un comité de pilotage et d'un comité scientifique.



Le comité de pilotage a tenu sa première réunion le 25 janvier 2021. Celui-ci coordonnera la mise en œuvre et le déploiement du Nutri-Score. Le comité réunit des représentants des autorités nationales chargées de la mise en œuvre du Nutri-Score au sein de chaque pays. Son objectif est de faciliter l'utilisation du Nutri-Score par les industriels du secteur alimentaire, d'aider les petites entreprises et de faire le lien avec les consommateurs, en mettant en œuvre des procédures communes et efficaces

Le comité scientifique a organisé sa première réunion le 12 février 2021. Sa tâche sera d'évaluer les évolutions possibles du Nutri-Score pour une meilleure efficacité sur la santé des consommateurs, en synergie avec les recommandations alimentaires.

A PROPOS DU NUTRI-SCORE :

Le Nutri-Score est un système d'étiquetage nutritionnel à code couleur apposé sur la face avant de l'emballage, et qui caractérise la valeur nutritionnelle des aliments et des boissons.

Il vise à :

- guider les consommateurs vers des choix alimentaires plus sains, en complément des recommandations alimentaires,
- et à encourager industriels à améliorer la qualité nutritionnelle de l'offre alimentaire.

Le système a été validé par de nombreuses études scientifiques, démontrant son efficacité pour discriminer la valeur nutritionnelle des produits dans plusieurs pays européens. Les systèmes d'étiquetage nutritionnel spécifiques à certains nutriments étant généralement mal compris par les consommateurs, il a été observé que le Nutri-Score aide les consommateurs européens à identifier et à comparer la valeur nutritionnelle des aliments et encourage des choix plus sains.

La France a développé et adopté le Nutri-Score en octobre 2017. Par la suite, l'Espagne a annoncé son intention d'utiliser ce système en novembre 2018, la Belgique a choisi le Nutri-Score en avril 2019, l'Allemagne et la Suisse en septembre 2019, les Pays-Bas en novembre 2019 et le Luxembourg en 2020. La mise en œuvre de ce mécanisme de coordination transnationale entre les pays européens permettra une gestion coordonnée, efficace et opérationnelle du Nutri-Score.

Depuis le lancement du Nutri-Score en avril 2019, la Belgique a pu compter sur l'adhésion forte de plusieurs acteurs de choix pour la mise en valeur du logo auprès de la population tels que l'association de consommateurs Test-Achats, les principales enseignes de la grande distribution, des petits et grands fabricants de denrées alimentaires (la liste des sociétés adhérentes est disponible sur le site nutriscore.be).

Un campagne de communication ludique a été lancée avec deux spots de 30 et 90 secondes, un folder explicatif et un site web pour les consommateurs et les professionnels.

La Belgique se réjouit de son adoption du système Nutri-Score afin d'aider les consommateurs à faire des choix plus sains et espère qu'à l'avenir l'UE pourra l'adopter.

Pour plus d'informations : www.nutriscore.be

SPF Santé publique, Sécurité de la Chaîne alimentaire et
Environnement
Eurostation II
Place Victor Horta 40 bte 10
1060 Bruxelles
Belgique
+32 2 524 97 97
<http://www.health.belgium.be>

Vinciane Charlier
Porte-parole (FR)
+32 475 93 92 71
+32 2 524 99 21
vinciane.charlier@health.fgov.be

Wendy Lee
Porte-parole (NL)
+32 524 91 69
+32 477 98 01 02
wendy.lee@health.fgov.be